

## Compte-rendu de la rencontre avec le directeur général du 15 janvier et du groupe de travail du 29 janvier 2015

*Nos organisations syndicales ont été reçues par le directeur général et le secrétaire général de l'Insee en ce début d'année 2015. Certains des points abordés lors de cette rencontre ont été précisés lors d'un groupe de travail du 29 janvier.*

### Réforme territoriale

Des consultations sont en cours au niveau de l'État sur son organisation en région : plusieurs inspections (IGAS, IGF...) doivent rendre des rapports en mars. La future région « Bourgogne-Franche-Comté » est également missionnée pour proposer des scénarios d'organisation de l'État en région. Les deux DR Insee concernées participent aux travaux. Fatalement, la question de nos établissements régionaux se pose, même si une DR pourrait avoir plusieurs établissements.

Suite à notre lettre ouverte du 13 janvier<sup>1</sup>, le DG a répété l'argumentaire de ses vœux envoyé aux agents :

- Il n'a pas d'objections « métiers » à faire valoir auprès de sa tutelle sur le fait que nos missions soient réalisées dans un maillage à 13 régions. Selon lui, les cadres de l'Insee ne semblent pas lui signaler d'objections non plus : nos syndicats seraient les premiers à l'interpeler sur ce sujet et à faire valoir un autre point de vue !
- Il signale par contre des objections possibles sur le plan de la gestion des agents. Le fait que la diversité des postes doit permettre de dérouler une carrière avec une variété de postes suffisante, va selon lui plutôt dans le sens de regroupement de DR plus conséquentes ; dans ce cas, le point négatif serait les déplacements et donc le coût plus important à couvrir pour les agents assurant la collecte sur tout le territoire (superviseurs, enquêteurs).

Par ailleurs, le DG assure qu'aucune mobilité géographique ne sera imposée. Cependant, le contexte de baisses d'effectifs drastiques des emplois publics ne laisse pas envisager des reconversions faciles pour les agents dans leur région en cas de réduction des implantations

*Pour notre part, nous avons réitéré notre préférence pour un examen des besoins citoyens en statistiques et études y compris locales, afin d'en déduire un maillage idéal de l'exécution des missions qui y répondraient. Ce maillage doit certes tenir compte des nouvelles régions et de leur étendue, mais aussi des intercommunalités en développement, des compétences maintenues au niveau départemental en matière de politique sociale, et aussi des besoins des publics non institutionnels en territoires : la demande de statistique publique ne doit pas répondre à la seule préoccupation d'évaluation des politiques publiques. Elle n'est pas nécessairement liée à un découpage « administratif » du territoire.*

<sup>1</sup>[http://www.cgtinsee.org/dossiers/Moyen%20Terme/2015/Lettre%20ouverte%20CGT%20et%20SUD%20au%20Directeur%20General\\_%20refo%20rme%20territoriale%2013%20janvier%202015.pdf](http://www.cgtinsee.org/dossiers/Moyen%20Terme/2015/Lettre%20ouverte%20CGT%20et%20SUD%20au%20Directeur%20General_%20refo%20rme%20territoriale%2013%20janvier%202015.pdf)

*Par ailleurs, la réalisation de collecte au plus près du terrain en assurant de bonnes conditions de travail aux agents est un argument « métier » incontournable pour maintenir le réseau des établissements actuels.*

*Enfin, nous pouvons aller au-delà de l'existant et confier aux établissements régionaux de nouvelles missions, par exemple dans le domaine de la formation et de la recherche, en lien avec les universités et l'enseignement secondaire : des partenariats existent déjà dans certaines régions, qui auraient vocation à être expérimentés dans d'autres.*

*Nous demandons donc le maintien de tous les établissements dans les 22 régions actuelles, avec une variété de travaux, y compris de pôles nationaux, sur chacun des sites.*

*Au passage nous faisons remarquer qu'avec les incertitudes générées par ces projets, il est malaisé pour les agents de se positionner dans les consultations organisées autour de 2025...*

## **Revue des missions de l'État**

Un processus national de consultations locales est en cours, associant principalement les services de l'État, les collectivités territoriales et quelques organismes bénéficiaires ou partenaires des politiques publiques. Le rôle et la place de l'État y sont discutés, selon 23 thématiques et dans 13 régions.

Le thème « valorisation des productions statistiques », a été en particulier discuté dans trois régions, sous le pilotage des directeurs régionaux : Bourgogne, Aquitaine, Pays de la Loire.

La direction de l'Insee prétend ne pas être associée plus avant aux réflexions qui se déroulent aux niveaux ministériel et interministériel et dit ignorer la façon dont le Genes et les SSM contribuent aux discussions. Elle-même n'a pas été directement consultée sur d'autres thématiques pourtant en lien avec notre activité, notamment : « expertise et veille dans les domaines de l'économie et de l'emploi » et « protection de l'identité et des libertés publiques ».

Le DG estime que cette revue des missions devrait conforter l'Insee en tant qu' « État expert », notamment en termes d'évaluation des politiques publiques. Il estime que l'Insee n'effectue pas de missions « indûment ». Les questions remontant montrent qu'il y a une demande des acteurs locaux pour que les décentralisations en cours ne fassent pas perdre d'accès aux données.

L'Insee a néanmoins fait remonter des domaines pour lesquels il estime avoir déjà contribué à l'amélioration de la statistique, avec notamment l'opération « dites le nous une fois » qui a conforté l'Insee comme gestionnaire de l'immatriculation des entreprises (sphère DSE), et la mise en place de la DSN dans le cadre de la « simplification administrative » (sphère DSADS).

La seule nouveauté porte sur la gestion du **fichier électoral**. Sans plus de précision le directeur général mentionne avoir fait remonter cette mission, car selon lui la double gestion mairie-Insee mériterait une rationalisation. Lors du GT du 29 janvier, le Secrétaire général a affirmé que, dans l'esprit de la direction, il s'agirait de renforcer l'activité de l'Insee dans ce domaine, sous condition de disposer des moyens nécessaires. Pourtant, les documents transmis par la direction de l'Insee au ministère ne mentionnent pas dans quel sens pourrait se faire la « rationalisation » envisagée.

*Nous rappelons que la revue des missions de l'État est un processus engagé par le gouvernement, sans réelle concertation avec les organisations syndicales, et qui a entre autres objectifs d'identifier les missions à transférer ou supprimer : si la direction est convaincue, comme nous le sommes, que la place de l'Insee doit être confortée, elle doit militer en ce sens auprès de ses autorités de tutelles et réclamer les moyens nécessaires à l'accomplissement de nos missions, et ne pas attendre que des décisions « tombent » d'en haut.*

*Pour notre part, nous notons que les consultations montrent la forte attente exprimée au niveau local concernant la production de données et d'études, leur valorisation et l'accompagnement des utilisateurs : cela justifie pleinement le maintien des établissements actuels et le développement de leurs travaux. La « demande accrue de coordination et de consultation » formulée lors des consultations correspond à une revendication que nous portons depuis de nombreuses années pour la mise en place, dans toutes les régions actuelles, d'organismes de consultation de type CRIES (Comités régionaux d'information économique et statistique).*

*Nous rappelons que nous avons formulé à plusieurs reprises des revendications pour que l'Insee se réengage dans ses missions d'enseignement et de recherche : nous demandons une réelle concertation lorsque la mission de l'inspection générale sur les relations Insee-Genes rendra son rapport.*

## Établissements particuliers

- **La DG** : le directeur assure qu'il a demandé à France Domaine une recherche de bâtiment sur un périmètre Malakoff, Vanves, Montrouge, Issy. Cette option étant visiblement coûteuse selon France Domaine, le directeur a proposé à sa tutelle d'élargir la recherche à non plus un unique bâtiment, mais deux bâtiments (comme actuellement avec MK1 et MK2), même s'il a une préférence pour la première option. Il n'y a pas de réponse pour le moment.
- **La Dirag** : Le DG réaffirme la nécessité de converger vers un seul établissement en Guadeloupe. Nous faisons remarquer un climat difficile dans la mesure où les missions en cours n'ont pas rendu leurs conclusions mais celles-ci semblent déjà présentées comme intégrées et inévitables. Nous rappelons que les deux établissements sont éloignés (en temps de déplacement) l'un de l'autre.
- **Le Sina** : Le DG rappelle que l'Insee n'était pas demandeur d'un déménagement auprès de la préfecture. Nous demandons l'actualisation du plan d'action et la nomination des agents nécessaires pour l'encadrement des travaux.

## Points abordés à notre initiative

- **Santé au travail** : nous demandons une fois de plus qu'une réelle politique de santé au travail transversale soit engagée par la direction ; cela signifie notamment que cette dimension doit être intégrée en amont de chaque projet qui a des conséquences sur l'organisation du travail, et ne pas se réduire à la seule prise en compte de l'ergonomie des applications informatiques. Le DG répond qu'il veut bien tester cette prise en compte dans un futur projet qui reste à définir.

Lors du GT du 29 janvier, la direction nous présente le projet « OFFIL », nouvelle organisation financière : la direction prévoit une mutualisation accrue des fonctions supports, en commençant par la gestion des frais de déplacement pour laquelle les agents seraient amenés à entrer eux-mêmes leurs demandes de remboursement de façon dématérialisée. Une expérimentation est prévue à partir de la fin de l'année 2015.

Nous demandons que ce projet fasse précisément l'objet d'une expertise sur la santé au travail des agents : nous refusons, comme pour Sirhius, que la charge de travail des agents s'alourdisse avec des

tâches administratives, sous couvert de faire encore une économie de quelques ETP sur des postes actuellement occupés par des agents compétents dans les établissements ! La direction ne répond pas à cette demande d'expertise. S'agissant de la comparaison avec Sirius, la direction considère qu'il n'y a pas de ressemblance car cette fois-ci, l'Insee n'est pas expérimentateur et que par ailleurs, elle « espère apprendre des erreurs passées ».

- **Carrières :** nous constatons que la politique des carrières de la direction ne répond pas aux réelles revendications des agents, notamment dans les corps et catégories les moins rémunérées : aucune revendication concernant les agents C et les enquêtrices et enquêteurs n'est prise en compte ; le concours interne spécial de B en A n'est toujours pas en place alors que la direction a réformé le concours de contrôleur principal contre l'avis majoritaire des organisations syndicales.

Depuis ces rencontres, la direction a confirmé qu'elle n'était pas prête pour mettre en place cette année le concours interne spécial de B en A, mais nous a proposé un Nième groupe de travail pour parler du projet de réforme de statut des catégories A ... projet dont nous avons parlé dans de nombreux GT depuis plus d'un an, sans prise en compte de nos demandes. Nous refusons de participer à un groupe de travail supplémentaire et demandons la consultation du Comité technique de réseau.

Pour les catégories C, la direction propose dans l'urgence de mettre en place l'examen professionnel de passage de l'échelle 3 et échelle 4 et nous demande de voter « pour » son projet lors du projet CTR du 19 mars, alors qu'aucune concertation n'a été organisée sur ce projet depuis 4 ans que nous le réclamons !

Concernant la rémunération des enquêtrices et enquêteurs, la direction renvoie aux futures réunions sur la réouverture de la circulaire.

## **Insee 2025**

La direction a mis ce point à l'ordre du jour du GT du 29 janvier, sans nous envoyer de document préparatoire permettant d'alimenter la discussion, ce qui avait déjà été le cas par deux fois lors de GT précédents. Suite à nos demandes, elle a fini par nous envoyer, la veille de la réunion, un deux pages expliquant la démarche du « projet Rencontres Insee 2025 » (rencontres sur 5 sites, projet de filmer des agents « volontaires » avec une société extérieure).

*Nous constatons que le seul document transmis par la direction est en fait un document définitif, donc non soumis à discussion, qui a déjà été envoyé dans les directions régionales trois jours plus tôt : autant dire que la direction fait semblant d'organiser du dialogue social sur le sujet, tout comme sur les sujets précédents qui vont pourtant avoir des conséquences importantes pour l'institut et ses agents dans un avenir bien plus proche !*

*Nous constatons également que le dispositif de consultation est non seulement opaque s'agissant du mode de sélection des agents volontaires, mais également discriminatoire vis-à-vis des agents des DOM : ces derniers ne pourront « être invités à participer » que si, par hasard, ils se trouvent en mission en métropole au moment où se déroule une des 5 rencontres programmées.*

*Quant aux nombreux agents en poste à l'extérieur de l'Insee (SSM, Genes,...), ils sont complètement ignorés par la direction.*

*Pour toutes ces raisons, nous décidons de ne pas rester à cette partie du groupe de travail : nous refusons de servir d'alibi à une fausse concertation sur l'avenir de l'Insee à l'horizon 2025, alors même que les décisions à court et moyen terme sont prises sans considération pour les personnels.*